



Taux d'administration

L'inégale répartition des personnels hospitaliers

Entre la Haute-Vienne et la Seine-et-Marne ou l'Essonne, le rapport du nombre d'agents pour 1 000 habitants est de 3 à 1



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Le “taux d’administration”, rapport entre le nombre de fonctionnaires (titulaires et contractuels) et le nombre d’habitants, est un indicateur fruste de l’adéquation des emplois publics aux besoins de la population, mais il a l’avantage d’être mesuré rapidement avec précision à un niveau géographique assez fin.

S’agissant de la fonction publique hospitalière, ce taux d’administration est en moyenne de 17 agents pour 1 000 habitants. Il est en moyenne identique dans les DOM, mais la Réunion est la région où ce taux est le plus faible (13) et la Martinique est celle où il est le plus élevé (25).

■ Hors Paris, les taux les plus élevés se trouvent dans des départements ruraux.

Hors DOM, c’est en Ile-de-France que le taux d’administration hospitalière est le plus faible (14 agents pour 1 000 habitants) et il est parmi les plus faibles en Corse (16). L’écart est de 50 % entre la région où le taux est le plus élevé, Bourgogne-Franche-Comté (21), et l’Ile-de-France.

Au niveau départemental, hors DOM, le rapport est de plus que 3 à 1 entre le département où le taux d’administration est le plus fort, la Haute-Vienne (29), et ceux où il est le plus faible, la Seine-et-Marne et l’Essonne (9).

Les départements de la région parisienne, autres que la capitale, sont parmi ceux qui ont le plus faible taux d’administration mais le taux de Paris (27) n’est pas le plus élevé de France. Hors Paris, les taux les plus élevés se trouvent plutôt dans des départements ruraux (Haute-Vienne, Creuse, Allier...). Une carte des taux d’administration hospitalière par département montre qu’ils sont les plus élevés sur la “diagonale du vide”.

Départements urbains vs départements ruraux

Ces résultats peuvent traduire pour partie un écart entre : des départements urbains où se trouvent de grands hôpitaux avec une forte productivité et relativement peu d’emplois, qui sont parfois saturés ; des départements ruraux où subsistent beaucoup de petits hôpitaux avec une faible productivité et des effectifs relativement nombreux. Ces écarts entre les taux d’administration hospitalière peuvent être compensés par la répartition territoriale des professionnels libéraux de santé, qui sont moins nombreux dans les départements ruraux.

■ Ces résultats peuvent traduire un écart entre des départements urbains où se trouvent de grands hôpitaux avec peu d’emplois, et des départements ruraux où subsistent beaucoup de petits hôpitaux avec des effectifs nombreux.

Une étude de France Stratégie publié en 2019 a montré que les taux d’administration hospitalière par zone d’emploi sont également dans un rapport de 3 à 1 entre les 30 zones les plus dotées et les 30 les moins pourvues. Ces écarts s’expliquent seulement à la marge par les taux d’urbanisation. Ils s’expliquent pour environ un tiers par la part des personnes de plus de 80 ans dans la population. Ils résultent aussi de la lenteur de l’adaptation des capacités hospitalières aux évolutions démographiques : si leurs autres caractéristiques sont identiques, les zones d’emploi ayant connu une baisse de 10 % de la population entre 1990

et 2015 ont un taux d'administration hospitalière plus élevé de 5 % en 2015. La relative inertie des services publics au regard des évolutions démographiques favorise plutôt les zones rurales en déclin et pénalise les zones urbaines dynamiques.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

[S'inscrire à la newsletter Économie Politique](#)

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 18/01/2024

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).